

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2021

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 3730)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD253

présenté par  
M. Thiébaud, rapporteur

-----

### ARTICLE 14 BIS

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer à la première occurrence du mot :

« un »,

le mot :

« Tout ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.